

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



Triez le verre

POUR BATTRE LE CANCER

DEPUIS JUIN 2017, CŒUR DU VAR S'ENGAGE À REVERSER À LA LIGUE CONTRE LE CANCER 1 € POUR CHAQUE TONNE DE VERRE COLLECTÉE.

L'enjeu de ce partenariat est d'encourager les usagers à participer davantage au tri du verre, tout en faisant une bonne action auprès de la Ligue contre le cancer. Une manière simple de conjuguer solidarité et éco-citoyenneté... Car, même si de nouvelles colonnes sont régulièrement déployées, les performances du territoire restent en dessous de la moyenne nationale (35 kg/habitant/an), mais sont supérieures à celles de la Région SUD-Provence Alpes Côte d'Azur, qui plafonnent à 21 kg/habitant/an.

Pour cette première année, ce sont **1074,07 tonnes de verre** qui ont été récoltées sur l'ensemble du territoire, soit une moyenne de **25 kg de verre recyclé par an et par habitant**. Ainsi, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Cœur du Var a organisé une cérémonie de remise de chèque le 23 novembre dernier et a eu le plaisir de remettre à la Ligue contre le cancer **un chèque de 1074,07 €**. L'engagement de Cœur du Var auprès de la Ligue se poursuivra en 2019. L'objectif de la Communauté de communes est bien évidemment de verser un don encore plus conséquent pour lutter contre la maladie.

Infos + :

Pour localiser les points de collecte du verre, rendez-vous sur www.letriacoeur.fr et sélectionnez votre commune sur la carte interactive !



LETRIACOEUR.FR



10

ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°10 | JAN. 2019 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI | MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : PURE IMPRESSION | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Un selfie

VERRE L'INFINI



Comment réduire MES ORDURES MÉNAGÈRES ?

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS, CŒUR DU VAR A ORGANISÉ UN CONCOURS DE SELFIES SUR LE TRI DU VERRE.

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets, qui s'est déroulée du 17 au 25 novembre 2018, représente un temps fort pour parler de prévention et pour sensibiliser le grand public, grâce à des animations ou des ateliers sur la réduction et le recyclage des déchets. C'est dans ce cadre que Cœur du Var a organisé un jeu-concours sur le tri du verre, afin de promouvoir ce geste de manière

ludique. L'objectif est simple : inciter les usagers à trier le verre, tout en valorisant ceux qui le pratiquent déjà. Car, le verre est un des déchets qui se recycle le mieux : ses propriétés physiques et chimiques permettent au verre d'être recyclé à 100% et à l'infini. Le principe de ce jeu-concours, lancé en novembre dernier, était le suivant : les habitants du territoire ont été invités à promouvoir leur geste de tri, en prenant une photo de type « selfie ». Les photos ont été postées sur la page Facebook de la Communauté de communes et ont été jugées par les internautes. Les trois participants qui ont recueilli le plus de « j'aime » ont été déclarés vainqueurs du jeu-concours lors de la remise des prix vendredi 23 novembre. Au total, ce sont six familles qui ont posté leur

selfie sur la page Facebook de Cœur du Var, ce qui a suscité plus de 430 réactions de la part des internautes. La Communauté de communes souhaite renouveler l'expérience pour l'année prochaine et compter encore plus de participants ! Alors, si vous avez manqué à l'appel cette année, soyez au rendez-vous l'année prochaine...

Bon à savoir

Le verre recyclé transite par le centre de tri du Muy, avant d'être expédié vers les centres de traitement et les verriers. Le verre est alors transformé en calcin, puis traité pour redevenir... du verre. Après une nouvelle utilisation, le verre est de nouveau collecté et ce cycle peut se reproduire à l'infini !

Infos +

Pôle Préservation de l'Environnement
au 04 94 39 44 90

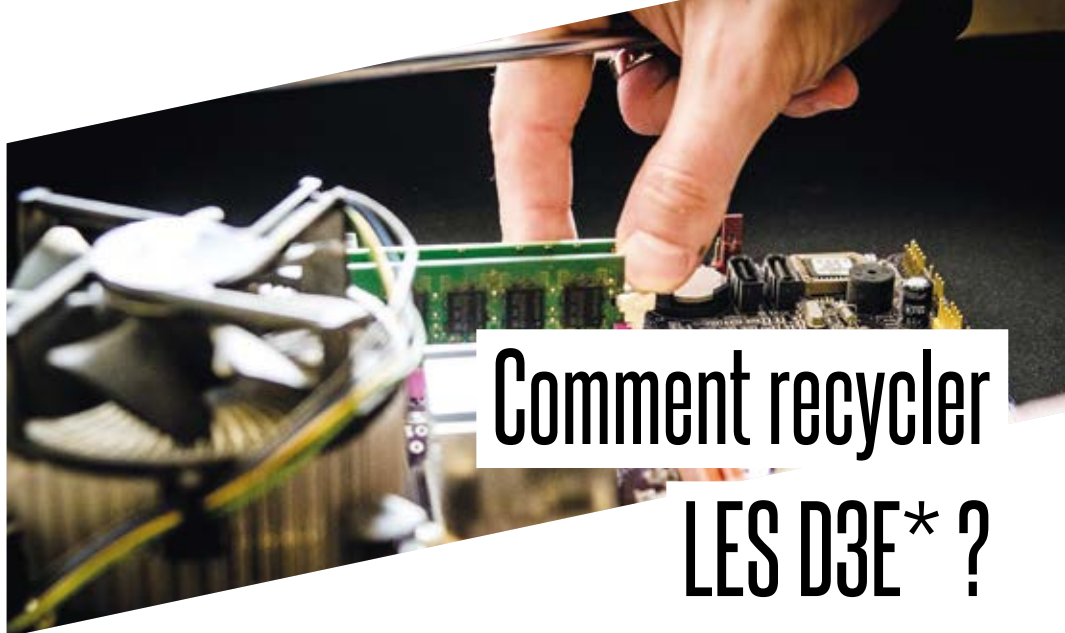
Les GAGNANTS :

1^{er} PRIX | *Famille Courdesses, du Cannet-des-Maures avec 155 votes, remporte un « kit poulailler »*

2^e PRIX | *Famille Benech, de Puget-Ville avec 91 votes, remporte un « kit composteur »*

3^e PRIX | *Famille Oudet, de Pignans, avec 77 votes, remporte un jeu sur le thème de l'écologie*

Grâce au compostage, réduisez de 30% vos ordures ménagères... En effet, la Communauté de communes vous propose des composteurs à tarif préférentiel pour vous accompagner dans la réduction de vos déchets : 15 € pour un modèle en plastique (capacité de 360 litres) et 20 € pour le modèle en bois (capacité de 400 litres). La pratique du compostage n'est pas exclusivement réservée aux résidences individuelles, mais s'ouvre aussi aux habitations collectives, immeubles et autres appartements dépourvus d'extérieur. En effet, Cœur du Var met à disposition de ses habitants des composteurs collectifs. Pour connaître les endroits, rendez-vous sur www.letriacoear.fr où ils sont tous recensés. Et si vous n'en trouvez pas à proximité de chez vous et que vous souhaitez en avoir un, n'hésitez pas à en faire la demande, en contactant le Pôle Préservation de l'Environnement au 04 94 39 44 90.



Comment recycler LES D3E* ?

RECYCLER SES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, C'EST
SIMPLE EN CŒUR DU VAR !

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (ou D3E), c'est quoi ?

Il s'agit de tous les appareils électriques et électroniques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries, ainsi que leurs câbles et connectiques. De la plus petite clé USB au plus gros type de matériel, tous les appareils électriques et électroniques peuvent être recyclés, quelle que soit leur taille.

Comment les recycler ?

Depuis 2015, Cœur du Var vous offre la possibilité de les recycler grâce à une convention signée avec **Eco-systèmes**, organisme spécialisé dans la collecte, la dépollution et le recyclage de ce type de déchets. En effet, les D3E contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement, comme du mercure, du plomb, etc. Pour recycler vos déchets électriques et électroniques hors d'usage, il vous suffit de les apporter dans une des 4 déchèteries de Cœur du Var (au Cannet-des-Maures, à Flassans-sur-Issole, à Pignans et à Puget-Ville). Tous les polluants seront soigneusement retirés, avant d'être éliminés dans des installations spécialisées. Les substances dangereuses contenues dans vos appareils ne seront ainsi pas dispersées dans la nature.

Des solutions alternatives

S'ils sont encore en état de marche, il est toujours possible de donner à vos appareils électriques ou électroniques une seconde vie, notamment en les donnant à des associations caritatives spécialisées dans la réutilisation de ce type d'équipements. De plus, lors d'un nouvel achat, le commerçant est dans l'obligation de reprendre votre ancien équipement, sans frais, qu'il soit en état de marche ou non. Ceci est rendu possible grâce à « **l'éco-participation** » que vous payez à l'achat de votre nouveau matériel. Cette somme couvre les frais liés à la collecte, à la dépollution et au recyclage de l'équipement concerné.

Pourquoi recycler ?

Recycler, c'est préserver nos ressources naturelles en évitant l'extraction de nouvelles matières premières. Les matières issues des appareils que vous recyclez peuvent être utilisées dans la fabrication de produits neufs. En recyclant, vous permettez donc d'économiser les ressources naturelles et d'éviter la pollution générée par la production de nouvelles matières. De plus, le recyclage des D3E génère 3600 emplois en France, dont près de 1000 en insertion. Il est donc très simple de recycler ses déchets d'équipements électriques et électroniques. Alors, n'hésitez plus et faites un geste pour la planète...

**Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques*

Infos +

Pôle Préservation de l'Environnement
au 04 94 39 44 90